

Circuit d'une demande déposée à la MDPH

1 Je remplis ma demande

Par papier ou en ligne via le téléservice :
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/35
La liste des documents à fournir est jointe
au dossier MDPH ou se trouve sur le site internet
de la MDPH 35 www.mdph35.fr

Besoin d'aide ?



CLIC
Centre Local d'Information
et de Coordination

2 J'adresse ma demande à la MDPH

- par voie postale
- par le téléservice
ou
- en la déposant à la MDPH



3 Instruction administrative

Mon dossier est enregistré par mon gestionnaire

Mon dossier comporte toutes les pièces obligatoires :
je reçois un accusé de réception sous 2 semaines.

Il ne contient pas toutes les pièces
obligatoires ou les pièces nécessaires
à l'évaluation.

- > Je reçois un accusé de réception « dossier incomplet ».
- > Je dois retourner les pièces manquantes.

Je dispose de nouveaux documents sur ma
situation : je les transmets à mon gestionnaire,
à tout moment.



4 Évaluation pluridisciplinaire

**Les pièces que j'ai fournies
permettent une évaluation
médico-sociale : mon
dossier est étudié par
plusieurs professionnels
de métiers différents**

Si ma situation justifie une étude plus
approfondie, les professionnels de la
MDPH peuvent :

- me contacter ou contacter
des professionnels qui
m'accompagnent
- me rencontrer à la MDPH ou à mon
domicile
- exceptionnellement, me demander
des informations complémentaires

L'équipe d'évaluation fait
des propositions afin de répondre
aux besoins identifiés.



6 Mise en œuvre de la décision et/ou du paiement

**Je reçois la notification de décision (sous 2 semaines),
elle est également adressée aux organismes
concernés**

Pour le versement des prestations financières, en cas de question,
je me rapproche de la CAF, la MSA ou du Département.



Attention

Pour les décisions d'orientation, les personnes handicapées ou leur famille
doivent contacter les **services et/ou établissements compétents**,
responsables de leur admission : IME, FAM, MAS, ESAT, SAVS...

5 Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées – CDAPH

**Après évaluation, ma demande
sera présentée en CDAPH**

- La CDAPH examine les propositions de l'équipe
d'évaluation et rend ses décisions.

